



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS**

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté rectoral relatif à l'ouverture des registres d'inscription au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique du 19 septembre 2022 ;

ARRÊTÉ

La liste des personnels du second degré et d'éducation admis à l'examen au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), session 2023 comme suit :

NOM D'USAGE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM	DISCIPLINE
ALBERT		Cédric	EPS
ALTOMONTE		Remo	Eco Gest Transports
BONDIL	KIPARISSOFF	Hélène	Maths Sciences
BOURGEOIS	MULLER	Laure	Physique appliquée
BOUCHELET	CURE	Adeline	Histoire Géographie
FISCHER		Frédéric	Espagnol
GASNIER		Delphine	EPS
HUMBERT		Céline	CPE
JACQUES		Éric	Physique
MAHIEU	LECLET	Sophie	BSE
LOUIS		Sébastien	Pâtisserie

NEIS		Amélie	Hôtellerie Serv. Com.
ROSSIGNOL		Géraldine	Education musicale
ZITELLA		Danielle	Lettres Modernes

A Nancy, le 25 mai 2023

Le Recteur,

Richard LAGANIER